

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 MARS 2026



Bourgogne-Franche-Comté : Cap sur les Victoires du Paysage 2026 !

Les Victoires du Paysage reviennent en Bourgogne-Franche-Comté pour une 10^e édition anniversaire

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Les inscriptions pour la **10^e édition des Victoires du Paysage** sont ouvertes. Organisé par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, **ce concours national distingue depuis près de 20 ans des projets d'aménagement paysager exemplaires.**

En Bourgogne-Franche-Comté, de nombreuses réalisations ont déjà été récompensées, illustrant l'engagement des maîtres d'ouvrage de la région et le rôle essentiel du végétal face aux enjeux climatiques, sociaux et territoriaux. Pour cette nouvelle édition anniversaire, **les porteurs de projets** (maîtres d'ouvrage publics, entreprises ou particuliers) **peuvent candidater pour des réalisations menées entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2024.**

PARTICIPEZ À L'AVENTURE !

Collectivités, bailleurs, entreprises ou particuliers ayant fait appel à des professionnels du paysage – paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - **pour un projet réalisé entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2024**, peuvent dès à présent candidater.

Candidatures ouvertes **jusqu'au 18 mai 2026**

INSCRIPTION GRATUITE via le questionnaire en ligne :
www.lesvictoiresdupaysage.com

Les projets présélectionnés seront visités sur le terrain par des jurys composés de professionnels et de journalistes.

EN LOCAL

DES PROJETS LAUREATS QUI TRANSFORMENT DURABLEMENT LES TERRITOIRES

Depuis 2008, les Victoires du Paysage ont récompensé en Bourgogne-Franche-Comté des réalisations emblématiques, portées par des collectivités, des aménageurs et des maîtres d'ouvrage engagés, en collaboration avec les professionnels du paysage. Ces projets témoignent de la diversité et de la qualité des aménagements régionaux, qu'ils concernent des espaces naturels, urbains ou de proximité.

Parmi les lauréats des récentes éditions en Bourgogne-Franche-Comté figurent notamment :

- **Saline royale d'Arc-et-Senans à Arc-et-Senans** (Doubs), avec le projet "Un cercle immense à la Saline Royale", distingué pour la mise en valeur paysagère d'un site patrimonial d'exception (Lauréat 2024 – Prix spécial) ;
- **Le réaménagement des quais de Seurre à Seurre** (Côte-d'Or), opération structurante d'infrastructure redonnant place au paysage fluvial dans l'espace urbain (Lauréat 2022) ;
- **La réhabilitation du parc du château d'Ancy-le-Franc** à Ancy-le-Franc (Yonne), valorisant un patrimoine historique majeur par une approche paysagère respectueuse et contemporaine (Lauréat 2018) ;

Autant de réalisations qui illustrent le rôle essentiel du paysage dans l'amélioration du cadre de vie, la préservation de la biodiversité et le renforcement du lien social sur l'ensemble du territoire breton. « **Les Victoires du Paysage sont une formidable occasion de montrer comment le végétal transforme nos villes et nos territoires. Chaque projet est unique et raconte une histoire** », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !

#victoiresdupaysage2026

A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Créées en 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • presse@valhor.fr

